Certificat d'immatriculation

N° Immatriculation : CA-153-RL

Date de 1ère immatriculation : B 25/01/2012

1 CTRE NAT FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

4a EST LE PROPRIÉTAIRE DU VÉHICULE

4.1

3

4 RUE CAMILLE VERGOZ

97400 SAINT DENIS

1 VOLKSWAGEN

2 6RABCFWAFM5FM52RO31LLNVRO7MG

D.2.1 M10VWGVP0122087

3 POLO E. WVWZZZ6RZCY133562

1 1620 F.2 1620 F.3 2630

1132 G.1 1057

M1 J.1 VP J.2 AB J.3 CI

e1*2001/116*0510*11

1 1199 P.2 55 P.3 GO P.6 4

S.1 5 S.2 U.1 73

2 3150 V.7 99 V.9 715/2007*692/2008EURO5

1 VISITE AVANT LE 25/01/2016

1 156 Y.2 0

3 0 Y.4 4

5 2.5 Y.6 162.5

Pour le ministre de l'intérieur et par délégation,
la sous directrice de la circulation
et de la sécurité routières

A. Lebrun

Anne LEBRUN

25/01/2012

1

2

3

4



COUPON DÉTACHABLE

Certificat d'immatriculation

CA-153-RL 25/01/2012

2012AH75016

WVWZZZ6RZCY133562

VOLKSWAGEN

CTRE NAT FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

RFRACA153RL3WVWZZZ6RZCY133562212012S1VP<<<<

I<<VOLKSWAGEN<<<<POLO<<<<<<<<<2012AH7501656

Communauté européenne

République Française
Ministère de l'Intérieur

Certificat d'immatriculation

Permiso de circulación; Osvědčení o registraci; Registreringsattest; Zulassungsbescheinigung; Registreringsbevis; Άδεια Κυκλοφορίας; Registration certificate; Carta di circolazione; Registreringsbevis; Registrační osvědčení; Forgalmi engedély; Certificat de înmatriculare; Kentekenbewijs; Dowód rejestracyjny; Certificado de matrícula; Osnovščanje o evidenci; Prometno dovoljenje; Registreringsbevis; Rekisteröintitodistus; Registreringsbevis; Periorismos tynon na asroudwra; Certificat de înmatriculare.

2012AH75016

(A) Numéro d'immatriculation
(B) Date de la première immatriculation du véhicule
(C.1) Nom, prénom et adresse dans l'État membre d'immatriculation à la date de délivrance du document, du titulaire du certificat d'immatriculation
(C.3) Nom, prénom et adresse dans l'État membre d'immatriculation à la date de délivrance du document, de la personne physique ou morale pouvant disposer du véhicule à un titre juridique autre que celui de propriétaire
(C.4) a) Mention précisant que le titulaire du certificat d'immatriculation est le propriétaire du véhicule
(C.4.1) Mention précisant le nombre de personnes titulaires du certificat d'immatriculation, dans le cas de multi-propriété
(D.1) Marque
(D.2) Type, variante (si disponible), version (si disponible)
(D.2.1) Code national d'identification du type (en cas de réception CE)
(D.3) Dénomination commerciale
(E) Numéro d'identification du véhicule
(F.1) Masse en charge maximale techniquement admissible, sauf pour les motocycles (en kg)
(F.2) Masse en charge maximale admissible du véhicule en service dans l'État membre d'immatriculation (en kg)
(F.3) Masse en charge maximale admissible de l'ensemble en service dans l'État membre d'immatriculation (en kg)
(G) Masse du véhicule en service avec carrosserie et dispositif d'attelage en cas de véhicule tracteur de catégorie autre que M1 (en kg)
(G.1) Poids à vide national
(H) Période de validité, si elle n'est pas illimitée
(I) Date de l'immatriculation à laquelle se réfère le présent certificat
(J) Catégorie du véhicule (CE)

(J.1) Genre national
(J.2) Carrosserie (CE)
(J.3) Carrosserie (désignation nationale)
(K) Numéro de réception par type (si disponible)
(P.1) Cylindrée (en Cm^3)
(P.2) Puissance nette maximale (en kW) (si disponible)
(P.3) Type de carburant ou source d'énergie
(P.6) Puissance administrative nationale
(Q) Rapport puissance/masse en kW/kg (uniquement pour les motocycles)
(S.1) Nombre de places assises, y compris celle du conducteur
(S.2) Nombre de places debout (le cas échéant)
(U.1) Niveau sonore à l'arrêt (en dB(A))
(U.2) Vitesse du moteur (en min^{-1})
(V.7) CO2 (en g/km)
(X.9) Indication de la classe environnementale de réception CE : mention de la version applicable en vertu de la directive 70/220/CEE ou de la directive 88/77/CEE
(X.1) Dates de visites techniques
(Y.1) Montant de la taxe régionale en Euro
(Y.2) Montant de la taxe pour le développement des actions de formation professionnelle dans les transports en Euro
(Y.3) Montant de la taxe additionnelle CO2 ou montant de l'écotaxe en Euro
(Y.4) Montant de la taxe pour gestion du certificat d'immatriculation en Euro
(Y.5) Montant de la redevance pour acheminement du certificat d'immatriculation en Euro
(Y.6) Montant total des taxes et de la redevance en Euro
(Z.1) à (Z.4) Mentions spécifiques

(X.1) DATES DE VISITES TECHNIQUES

AUTOSÉCURITÉ A 15/01/2018 CA-153-RL C21298995	S974F035 A:20/01/2022 CA-153-RL	S974F035 A:26/01/2024 CA-153-RL	AUTOSÉCURITÉ A 01/2/2019 CA-153-RL C34609482
	S974F035 A:30/01/2026 CA-153-RL	S974F035 A:20/01/2028 CA-153-RL	

Le titulaire du présent certificat est tenu de déclarer toute modification sous peine de sanctions prévues par le code de la route

Ce coupon permet de circuler pendant une période d'un mois au maximum

CA-153-RL

Date ☐☐ ☐☐ ☐☐☐☐

Domicile _____

Nom _____

Signature

Inscrire les coordonnées de l'acquéreur et votre signature en cas de cession à un tiers ou pour destruction (ne pas remplir en cas de cession à un professionnel de l'automobile).
Inscrire vos coordonnées et signature en cas de demande de nouveau certificat d'immatriculation.